
**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT 647**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire, tenue le 6 février 2023, le Conseil municipal a adopté le règlement 647 intitulé : « **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU PARC CHAMPÊTRE ET UN EMPRUNT DE 225 000 \$** »

QUE ce règlement est actuellement déposé sur le site internet et au bureau de l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 3 mars 2023.



M^e Lydia Laquerre
Greffière
